



**HAL**  
open science

## Souffrir, panser, aimer. Écriture et conscience de soi au féminin (Europe, XVe-XXe siècle)

Sylvie Mouysset

► **To cite this version:**

Sylvie Mouysset. Souffrir, panser, aimer. Écriture et conscience de soi au féminin (Europe, XVe-XXe siècle). Rives Méditerranéennes, 2013, 44, pp.17-38. hal-00959421

**HAL Id: hal-00959421**

**<https://hal.science/hal-00959421>**

Submitted on 24 Mar 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Souffrir, panser, aimer : écriture et conscience de soi au féminin

(Europe, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)

“Souffrir, panser, aimer. Écriture et conscience de soi au féminin (Europe, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)”, *Rives Méditerranéennes*, n°44, 2013, p. 17-38.

Sylvie MOUYSSET

Université de Toulouse – Framespa (UMR 5136)

---

## Résumé

Au cœur des écrits féminins du for privé, ce sont les témoignages du corps souffrant qui retiendront notre attention : les femmes évoquent parfois la souffrance dans leurs écrits, la leur, celle des autres bien plus souvent. La question du genre est-elle pertinente ici ? Autrement dit, l'expression de la douleur fait-elle émerger des comportements sexués face à la maladie et à la mort ? S'ils existent, ceux-ci méritent d'être étudiés dans leurs spécificités comme dans leur évolution prévisible, du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. L'inventaire du groupe de recherche sur les écrits du for privé met à notre disposition un corpus de plusieurs centaines de livres de raison, journaux et mémoires. Parmi ces textes, peu nous viennent des femmes. Il sera donc fait feu de tout bois ici, et nous écouterons aussi bien les mémorialistes célèbres que la voix ténue d'écrivaines sans qualité. Une écriture des femmes est-elle possible ? Telle sera la première question posée à ces sources disparates. Puis nous réfléchirons aux modalités de l'écriture de la souffrance avant de nous interroger sur les raisons de cette écriture du corps comme moyen d'appréhension de soi et d'autrui.

---

Les souvenirs de famille sont aujourd'hui presque toujours affaire de femmes : celles-ci recueillent, sauvent, rassemblent et agencent l'éphémère patrimoine mémoriel qui, sans le secours de quelque sœur, tante ou vieille cousine, serait voué au silence, ou pire, condamné à la mort inéluctable que signifie l'oubli. Véritables « machines à écrire de la famille », les femmes notent, archivent, classent et mettent en forme les traces d'un passé ordinaire qui prend tout son sens à la faveur de leurs commentaires et gardent la famille en vie<sup>1</sup>. À des époques plus anciennes, si l'on remonte au temps de George Sand par exemple, plus loin encore, à celui de Mme de Sévigné, ou vraiment très loin, à l'époque de Mme de Gournay, la mémoire familiale n'est pas dans les mains des femmes ; ou bien, si c'est le cas, le fait reste exceptionnel. Nous allons donc tenter de saisir une pratique relativement rare, éphémère et interstitielle, celle de l'écriture ordinaire des femmes<sup>2</sup>.

Au cœur de cette pratique, c'est l'écriture du corps souffrant<sup>3</sup> qui retiendra précisément notre attention : les femmes évoquent parfois la souffrance dans leurs écrits, la leur, celle des autres bien plus souvent. La question du genre est-elle pertinente ici ? Autrement dit, l'expression de la douleur – par définition difficile à exprimer – fait-elle émerger des distinctions sexuées face à la maladie et à la mort ? Et les femmes ont-elles une relation particulière à l'inscription de la souffrance au sein de leurs écrits du for privé ? Cette relation, si elle existe, est-elle enfin susceptible d'évoluer, et pour quelles raisons ? Voilà autant d'interrogations auxquelles nous allons soumettre les sources disponibles, sans pour autant espérer résoudre toutes les énigmes. Le groupe de recherche sur les écrits du for privé dirigé par Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu a effectué un important travail

---

<sup>1</sup> LAHIRE (B.), *La raison des plus faibles. Rapport au travail, écritures domestiques et lectures en milieux populaires*, Lille, Presses Univ. de Lille, 1993, p. 153. Du même, « La division sexuelle du travail domestique », *Ethnologie française*, 1993, XXIII-4, p. 504-516 ; « Masculin féminin. L'écriture domestique », in FABRE (D.), *Par écrit*, Paris MSH, 1997, p. 145-161. ALBERT (J.-P.), « Écritures domestiques » in FABRE (D.) éd., *Écritures ordinaires*, Paris, POL, 1993, p. 37-95. FINE (A.), LABRO (S.), LORQUIN (Cl.), « Lettres de naissance », in FABRE (D.) éd., *Écritures ordinaires, op. cit.*, p. 116-147.

<sup>2</sup> Pour un premier aperçu de cet objet d'histoire, voir LACOUÉ-LABARTHE (I.) et MOUYSSSET (S.) coord., « Ecrire au quotidien », *Clio, Histoire, Femmes et Sociétés*, 2012, n°35, et notamment l'article suivant : LUCIANI (I.), « De l'espace domestique au récit de soi ? Écrits féminins du for privé (Provence, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) », p. 21-44.

<sup>3</sup> LUCIANI (I.) et PIETRI (V.) dir., *Écriture, récit, trouble(s) de soi. Perspectives historiques, France (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Aix-en-Provence, PUP, 2012.

d'inventaire qui nous permet aujourd'hui de disposer d'un corpus de plusieurs centaines de livres de raison, journaux et mémoires, autant d'ego-documents de facture diverse, du journal intime le plus achevé, au brouillon de soi des plus sommaires<sup>4</sup>. Parmi ces textes, peu nous viennent des femmes, nous aurons l'occasion de réfléchir à plusieurs reprises sur ce point. Il sera donc fait feu de tout bois ici, et nous écouterons aussi bien les mémorialistes féminines à la plume véloce et bavarde, que celles, souvent anonymes ou méconnues, qui ont maladroitement laissé quelques brèves lignes au cœur d'un cahier tenu en majeure partie par des hommes. Le choix de ces écrivaines sans qualité s'est fait au fil d'une longue fréquentation des papiers de famille de l'époque moderne<sup>5</sup>. Laissé au hasard de rencontres singulières, il n'obéit à aucun type de sélection prédéfini et tente simplement de donner la parole à ces voix qui se sont tues.

### **Une écriture ordinaire des femmes est-elle possible ?**

« Une histoire des femmes est-elle possible ? », telle était la question programmatique posée par Michelle Perrot et ses collègues lors du colloque de Saint-Maximin, en 1983<sup>6</sup>. Pas d'histoire sans traces et les femmes n'en ont pas laissé beaucoup à l'époque moderne. Elles sont, de fait, tributaires d'un point de mire *a priori* masculin. La comptabilité des écrits ordinaires des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles révèle, en effet, le faible nombre des œuvres féminines au sein d'un corpus dont la conservation a particulièrement subi les méfaits du temps. Sur dix livres de raison aujourd'hui conservés, un seul est tenu, en tout ou en partie, par une femme.

La domination masculine est donc un principe d'écriture incontesté<sup>7</sup>. Ceci dit, au fil des ans émerge une écriture féminine qui s'exprime dans certains registres où elle excellerait au XIX<sup>e</sup> siècle, et pour lesquels elle fait montre d'une certaine autonomie.

#### *Les obstacles à la présence féminine*

---

<sup>4</sup> L'inventaire effectué par le groupe d'une quarantaine de chercheurs dirigé par J.-P. Bardet et F.-J. Ruggiu (GDR CNRS n°2649 « Ecrits du for privé du Moyen Age au début du XXe siècle », Centre Roland Mousnier, Université de Paris IV), est disponible à l'adresse URL suivante : [www.ecritsduforprive.fr](http://www.ecritsduforprive.fr).

<sup>5</sup> MOUYSET (S.), *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison (France, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, PUR, 2007.

<sup>6</sup> PERROT (M.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?* Marseille, Rivages, 1984.

<sup>7</sup> MOUYSET (S.), *Papiers de famille, op. cit.* Voir notamment le chapitre 3, « De plume, d'encre et de papier : le scripteur et son livre », p. 105-150.

L'omniprésence des hommes au travail d'écriture a de multiples raisons, certaines vont de soi, d'autres sont un peu plus complexes. La faible alphabétisation des filles est la cause première de leur absence à l'écritoire, lecture et écriture ne figurant pas - en France comme ailleurs à l'époque moderne - au premier rang de leurs apprentissages<sup>8</sup>. En outre, même si elles connaissent le maniement de l'alphabet, elles ne sont point invitées à s'en servir lorsqu'il s'agit de mettre en ordre les affaires de la maison. Elles ne rédigent donc pas les fruits de travaux ménagers auxquels elles prennent pourtant une grande part au quotidien. Le principe observé est celui de la tenue des comptes par le chef de famille. De père en fils, les hommes se succèdent au travail d'écriture mémorielle du clan :

« Livre de raison pour la dépense à l'usage de noble Alexandre, Henri, Pierre de Rochemore, marquis de Rochemore St Cosme, qui contient sa dépense depuis le 12 novembre 1759, jour de la mort de noble Paul Ange de Rochemore marquis de Rochemore St Cosme son pere qui lui fut enlevé par un accident d'Apoplexie apres une maladie de quelques jours dont on le croyoit guéri<sup>9</sup> ».

Cette prise d'écriture est pour le fils, très souvent, l'occasion d'évoquer la mémoire paternelle, et de donner en même temps les raisons précises de son décès ; on le voit ici, comme on peut le lire dans bien d'autres livres, tel celui des Perrin de Rodez au XVII<sup>e</sup> siècle, ou encore celui des Chevalier d'Escage en Agenais au siècle suivant :

« Moy, Timothée d'Escage, fils du précédent, ay continué le livre de raison dans ce qui suit. Le 18 novembre 1764, Thimothée de Chevalier mon père, fils à feu Samuel de Chevalier, mourut âgé de soixante-sept ans, deux mois et quelques jours d'une goutte remontée qui le faisoit souffrir depuis bien du temps. Dieu luy fit la grâce de le tirer de l'erreur où il étoit, bien des années avant sa mort, en luy faisant connaître la vraye religion catholique [...]. Dieu veuille que je marche sur ses traces et que nous nous trouvions tous les deux un jour dans la société des bienheureux ! Je ne pus recueillir ses derniers soupirs étant pour lors à Toulouse où je faisois mes études<sup>10</sup> ».

Enfin, et on atteint-là des formes complexes d'autocensure, les femmes se persuadent elles-mêmes qu'elles n'ont aucune aptitude à tenir la plume et qu'elles le feront, si elles y sont contraintes, bien moins aisément que les hommes. « Je ne dois parler de moi-même » écrit Louise de Savoie, mère de François I<sup>er</sup>, au tout début de son journal<sup>11</sup>. De Marguerite de

<sup>8</sup> À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, seules 14% des Françaises signent leur contrat de mariage, contre 29% des Français. En Espagne et en Italie, il en est de même, avec des taux moyens, tous statuts sociaux confondus, parfois plus faibles encore. FURET (F.), COMPERE (M.), JULIA (D.), *Lire et écrire, l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Les éditions de Minuit, « Le sens commun », 1977. CHARTIER (R.), COMPERE (M.-M.) et JULIA (D.), *L'éducation en France du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, SEDES, 1976.

<sup>9</sup> Livre de raison d'Alexandre Pierre Henri de Rochemore, AN, 83 AP5, dr 18-II, 1759-1770, f. 1.

<sup>10</sup> Livre de raison de la famille de Chevalier d'Escage en Agenais, 1746-1792, publié par Tamizey de Larroque (Ph.), Saint-Amand, Imprimerie Destenay, 1895, p. 7.

<sup>11</sup> Louise de Savoie, *Journal de la mère de François Ier*, 1459-1522, Clermont-Ferrand, Paleo, Sources de l'Histoire de France, 2006, p. 11.

Valois à Madame de La Rochejacquelein<sup>12</sup>, l'aveu, bien réel ou judicieusement feint, de maladresse ou d'incapacité à bien écrire, est presque toujours explicite sous une plume féminine qui semble redouter plus que tout d'usurper un droit réservé à l'autre sexe :

« Je tracerai mes mémoires, à qui je ne donnerai plus glorieux nom, bien qu'ils méritassent celui d'histoire, pour la vérité qui y est contenue nûment, et sans ornement aucun, ne m'en estimant pas capable, et n'ayant aussi maintenant le loisir. Cette œuvre donc d'une après-dînée ira vers vous comme le petit ours, lourde masse et difforme, pour y recevoir sa formation...<sup>13</sup> »

### *Les exceptions à la règle : l'épouse comme truchement*

Ces règles non écrites souffrent d'heureuses exceptions. Celles-ci, quand il s'agit d'écrits ordinaires, sont le fait de femmes ayant un statut bien précis au sein de la famille : célibataire, veuve ou esseulée, l'écrivaine sans qualité prend la plume quand aucun homme n'est présent dans son entourage pour le faire lui-même. Ainsi, mère et épouse constituent-elles en quelque sorte un truchement entre deux hommes, lien aussi solide qu'éphémère entre époux disparu et fils trop jeune pour lui succéder au travail d'écriture. Comme il s'agit ici d'évoquer le corps souffrant, examinons seulement deux cas de prise d'écriture féminine : l'un, très commun, au moment du décès de l'époux ; l'autre, plus rare, après celui du fils.

Jeanne d'Ossun, en terre audoise, prend la plume après le décès de son mari, le Marquis de Caux. Elle le fait sans ostentation, prévient simplement son futur lecteur de son intervention au cœur du livre : « Livre de ma dépance particulière de puis la mort de Mr de Caux arivée le 14<sup>e</sup> avril 1762 » ; puis, elle égrène ses comptes comme si de rien n'était. Isabeau de Giraud, près d'un siècle auparavant, ne fait pas beaucoup plus de cérémonie lors de ce changement de plume : « A l'honneur et gloire de Dieu. Livre de raison de moy Isabeau de Giraud, tenu depuis la mort de mon bon mari, et commencé le mois d'avril 1671<sup>14</sup> ». De même, c'est en toute simplicité qu'au moment du décès de Thimothée de Chevalier d'Escage, madame de Chevalier, son épouse, née des Masures de Rauzan, inscrit ces lignes au livre de son mari défunt : « Le 6 mai 1792, mon mari Thimotée Chevalier d'Escages est mort et m'a laissé

<sup>12</sup> Mémoires de la marquise de La Rochejacquelein, 1772-1857, Paris, Mercure de France, coll. « Le temps retrouvé », 2002 [1984]. Dans son propos préliminaire, la marquise note : « Je regrette de n'avoir pas le talent de peindre les faits héroïques que j'ai vus... ». *Ibid.*, p. 52.

<sup>13</sup> Marguerite de Valois, *Mémoires*, 1553-1615.

<sup>14</sup> RIBBE (Ch. de), *Les familles et la société en France avant la Révolution*, Tours, Alfred Mame, II, p. 138. Isabeau de Giraud meurt le 24 juin 1672, et son fils aîné, Balthazar de Fresse Monval, écrit après les pages remplies des annotations de sa mère : « le 8 octobre, j'ay continué ce Livre de raison de ma pauvre mère, pour l'honneur et gloire du bon Dieu » Ribbe, *op. cit.*, p. 139.

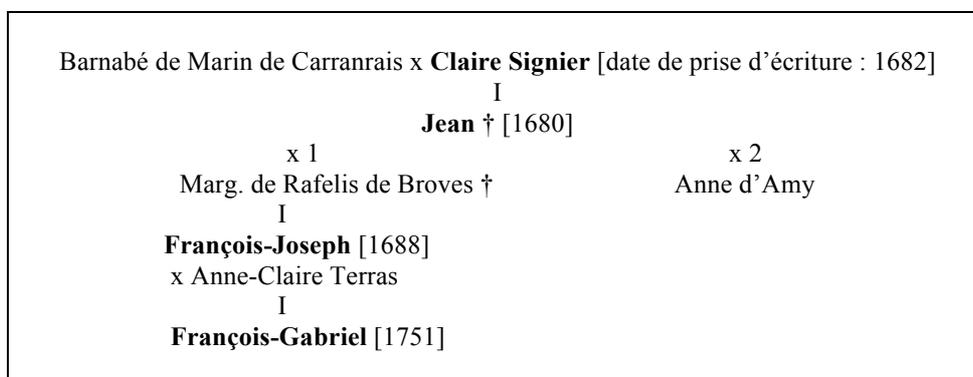
grosse<sup>15</sup> ». La notice suivante est, comme attendu, celle de la naissance de sa fille Louise Catherine Jacquette Clémentine, le 20 octobre de la même année.

La tolérance de ce truchement féminin, entre époux défunt et fils trop jeune pour continuer l'œuvre paternelle, est pleinement justifiée par le nouveau statut endossé par la veuve, celui de chef de famille. Cette position légitime alors sa participation au livre et à la construction de la mémoire familiale, même si elle est parfois bien difficile à assumer, nous le verrons.

Parfois, fait plus rare, ce n'est pas l'épouse, mais la mère qui prend la plume à la mort de l'auteur du livre de raison, comme le fait ici Claire de Signier de Piousin, dans la famille provençale de Marin de Carranrais :

« Ce jourd'hui neuviesme octobre [1682], sur les six heures de relevée, est décédé noble Jean de Marin de Carranrais, mon fils. Le lendemain, son corps feust ensevely à la sépulture de ses encestres, qui est à costé droit de l'hotel (sic) St-Maur, où l'on baptise à présent dans l'Eglise cathédrale de cette ville. Il estoit âgé de 60 ans<sup>16</sup> ».

Après avoir consigné quelques notes comptables, Claire abandonne finalement sa place à son petit-fils François-Joseph<sup>17</sup>. Or, son fils Jean était marié au moment de son décès ; l'épouse de ce dernier aurait dû logiquement reprendre le livre de famille. La mère s'est donc ici substituée à l'épouse, donnant la priorité au lignage contre l'alliance.



*Généalogie simplifiée de la famille Marin de Carranrais d'après ses papiers de famille*

En parcourant le livre, on découvre que Jean a épousé Anne d'Amy en secondes noces à peine un mois avant son décès. La grand-mère de François-Joseph a très certainement

<sup>15</sup> Livre de raison de la famille de Chevalier d'Escage en Agenais, *op. cit.*, p. 14.

<sup>16</sup> Journal de noble Jean de Marin de Carranrais en Provence, chevalier du St Office de l'ordre de l'Inquisition, citoyen de la ville de Toulon [Toulon], XVII<sup>e</sup> siècle, coll. privée. Tamizey de Larroque, *Deux livres de raison de l'Agenais*, Auch-Paris, Cocharaux-Picard, 1893, p. 118.

<sup>17</sup> « Journal de noble François-Joseph de Marin-Carranrais, pour l'année mil six-cens quatre vingt-huit. Le vingt et quatrième du courant (juin 1688), est décédée dame Clère de Signier de Piousin, ma grand mère, et son corps a esté inhumé en la sépulture de Barnabé de Marin, mon ayeul, qui est en l'église cathédrale de cette ville, proche l'autel Saint-Jean ». Tamizey de Larroque, *ibidem*.

souhaité préserver les intérêts de son petit-fils, issu d'une première alliance, et évincé la jeune épouse du travail de mémoire. Quelques années plus tard, en 1688, François-Joseph reprend le livre - il a alors 15 ans - et note le décès de sa grand-mère, copiant presque mot à mot la formule choisie par celle-ci pour inscrire le décès de son fils Jean<sup>18</sup>.

Une écriture des femmes est-elle possible ? Oui, sans doute, mais de manière parcimonieuse, les femmes ayant laissé peu de traces d'écriture domestique. Sans atteindre la fin du dépouillement des écrits du for privé français, nous pouvons déjà récolter les fruits d'années de travail d'inventaire et savourer le plaisir de rassembler ces écrits disséminés à Paris et en province. Et quand on pourra faire le tour complet de ce corpus féminin, d'autres questions surgiront de sources nouvelles, telle celle de l'émergence d'une plume féminine dès le XVII<sup>e</sup> siècle et surtout aux siècles suivants, avec une plus grande variété de supports : journal intime, mémoires, correspondance. Ces manières d'écriture de soi ne sont pas neuves, certes, mais elles le sont pour les femmes ; et celles-ci s'en saisissent souvent avec gourmandise, comme en témoignent les vingt-six volumes de correspondance de George Sand. Se posera alors la question de la spécificité des formes d'écriture féminine, ses maladresses, son style plus concis, peut-être, avec le souci de ne rien oublier, écriture de truchement oblige. Ecriture moins égocentrée aussi, comme on va le voir immédiatement lorsqu'elles abordent le sujet du corps souffrant.

### **Souffrance de soi ou pour autrui : comment l'écrire ?**

L'expression de la douleur n'est pas une spécificité féminine, les hommes souffrent aussi ! Si l'on s'intéresse aux distinctions sexuées des manières d'écrire, on peut tout d'abord, en raison de la supériorité numérique des sources masculines au regard des écrits féminins, examiner de près la façon dont les hommes envisagent et partagent la souffrance des femmes. Ceux-ci manifestent plus ou moins ouvertement leur sympathie à l'égard de leur compagne. Un moment précis est particulièrement propice aux épanchements, celui de l'attente de l'enfant à naître, et plus encore celui de sa naissance. Avant d'écouter différents témoignages de nos auteurs de livres domestiques, peut-être convient-il de se poser la question de la forte

---

<sup>18</sup> « Le vingt et quatrième du courant (juin 1688), est décédée dame Clère de Signier de Piousin, ma grand mère, et son corps a esté inhumé en la sépulture de Barnabé de Marin, mon ayeul, qui est en l'église cathédrale de cette ville, proche l'autel Saint-Jean ». Tamizey de Larroque, *ibidem*.

réurrence de cet événement à haut risque que constitue l'accouchement, sous la plume des pères.

*Ma femme s'est heureusement accouchée...*

Françoise Héritier, s'interrogeant sur la valence différentielle des sexes, note que la capacité des femmes à reproduire des enfants à l'identique, c'est à dire des filles et, qui plus est, la capacité « exorbitante » de produire des corps différents du leur, constitue le moteur et le germe de la hiérarchie<sup>19</sup>. L'incapacité masculine à faire des enfants – l'homme étant obligé de passer par un corps de femme – partage le monde en catégories binaires et limite le destin des femmes à leur capacité reproductive. De fait, il est assez intéressant de noter ici qu'épouses et mères n'apparaissent souvent au cœur du livre de raison de leurs époux que dans leurs strictes fonctions de reproduction.

Le 26 juillet 1591, on ignore si Martial de Gay de Nexon, lieutenant-général au présidial de Limoges, songe vraiment à la valence différentielle des sexes, mais il exprime en tous cas lisiblement son angoisse dans les feuillets de son journal domestique :

« L'après dinée [du 26 juillet 1591], ma femme qui avoit disné avec nous, se trouva mal, se retira en une chambre. La companie qui estoit ceans ayant pris congé, je trouvoy que ma femme se plaignoit et avoit envoyé querir Catherine Debroa, femme de Mr Pinot, Bonne Petit et une sage femme. Son mal augmentant, se mit dans sa chambre et de la a une heure, et entre deux et troys heures après midy enfanta Marie de Gay, notre fillie, laquelle nasquit ledit jour, environ l'heure de Vespres. Ma femme avoit alors quinze ans et sept moys. Elle avoit demeuré malade 4 moys, et doubtions quelque triste evenement de ses couches ; Dieu mercy ! Tout s'est bien porté<sup>20</sup>. »

Les descriptions d'accouchement douloureux<sup>21</sup> sont relativement nombreuses au sein de ces registres, comme si les futurs pères avaient besoin de s'épancher et de se consoler ainsi par l'écriture de l'anxiété et du chagrin éprouvé à la perte de la mère et de l'enfant :

« L'an mil cinq cents neufante six et le neufiesme jour du moys de juillet, ala de vie à trespas damoysselle Anthoinette de Coquellet, ma femme, de la difficulté d'enfantement,

<sup>19</sup> HERITIER (F.), « Modèle dominant et usage du corps des femmes », in HERITIER (F.), NANCY (J.-L.) et alii, *Le corps, le sens*, Paris, Seuil, 2007, p. 18.

<sup>20</sup> Journal domestique de Martial de Gay de Nexon, lieutenant général à Limoges (29 janvier 1591-4 mars 1603), v. GUIBERT (L.), *Nouveau recueil de registres domestiques limousins et marchois*, Limoges-Paris, Ducourtieux-Picard, 1893, II, p. 459.

<sup>21</sup> L'accouchement est bien sûr un événement à haut risque au moins jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1983, une centaine de femmes mourait en France des suites d'un accouchement difficile. Au siècle des Lumières, 11,5‰ est le taux moyen de mortalité maternelle généralement observé (soit un taux 70 fois supérieur à celui de 1983), tandis que le taux de mortalité infantile s'élève à 250‰ (20 fois supérieur au même taux actuel). GUTIERREZ (H.), « La mortalité maternelle en France au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Population*, 1983, vol. 38, p. 978.

ayant porté, comme probablement elle le racontoit, ung enfant masle onse moys. Il ~~avoit~~ ~~trois palms de longueur~~ sortist la main première, laquelle il remuoit, il fust baptesé estant dans le ventre. Avoit trois palms de longueur comme les medecins et chyrurgiens me rapportèrent. Car j'estois lors en Tolose, porsuivant ung proucès contre son frère utérin nommé Charles Corneilhan, lequel en temps de guerre menant compagnie, avoit saisi le bien de Guage appartenant à madite femme. L'enfant fust tiré du ventre mort. La fièvre surprint la mère et en moreust<sup>22</sup>. »

Si Etienne Perrin décrit si longuement le calvaire de son épouse, avec précaution et même hésitation - ses biffures le trahissent - c'est peut-être parce qu'il n'était pas là au moment de l'accident. La figure de l'absent est plus fréquente qu'on ne croit dans le récit d'un événement qui finit mal, comme si le père se reprochait à lui-même de n'avoir pu secourir sa femme au moment où elle avait grand besoin de lui<sup>23</sup>. Le ruthénois Laurent Macte, médecin d'Etienne Perrin, raconte dans son propre livre de raison qu'il s'abandonnait à ses rêves alors que sa femme était dans les tourments de l'enfantement :

*« Ego autem eadem nocte sesquihora ante nativitatem illius a somno solutus memorie fideli tenebam me dormiendo in eundem somnium tandem incidisse proprium. Est autem proprium somnium cum sequis facientem patientem ut aliquid somniat, visum igitur mihi fuit per somnium me reperisse scrinium parvum utriusque cadratum purissimo auro plenum. Hoc meum animum magno implevit gaudio<sup>24</sup>. »*

L'absence ou l'éloignement d'un père qui dort tranquillement dans sa chambre pendant que sa femme éprouve les premières douleurs semblent être le lot commun de la plupart des scripteurs, tels qu'ils se dépeignent eux-mêmes. Il est vrai que l'accouchement est une affaire de femmes dont les hommes sont pratiquement exclus, à moins qu'ils ne soient là par accident, comme le raconte Reneurel qui, au cours d'un voyage, sert volontiers de « levandière » à son épouse en mal d'enfant :

« Le 21 avril 1595, Isabeau Perrier, ma femme, venant de Montvendre avec moi, au-dessus de la cote de Faventines, a fait un fils dont m'a fallu servir de levandière, et de là l'enfant étant au monde, fut porté par sa mère dans une petite grange où n'habitoit personne et où nous trouvâmes un fagot de sarment et de la paille, et avec le rouet de mon arquebuse fut fait du feu pour chauffer la mère et l'enfant<sup>25</sup>. »

<sup>22</sup> Livre de raison des Perrin de Rodez. MOUYSSSET (S.), « Six personnages en quête de mémoire : le livre de raison de la famille Perrin (Rodez, 1579-1710) », Etudes Aveyronnaises, 2004, p. 229.

<sup>23</sup> On retrouve, par exemple, ce motif sous la plume du Tullois Etienne Baluze, avec la même excuse : « estant a Bourdeaux sur la poursuyte du proces de ma mere contre Ramond Baluze, son nepveu... ». GUIBERT (L.), *Livre de raison des Baluze, registre domestique et chronique tulloise (1566-1641)*, Tulle, Imprimerie Grauffon, 1888, p. 27.

<sup>24</sup> Livre de raison de Laurent Macte, coll. privée, inédit. Traduction : « Quant à moi, la même nuit, une heure et demie avant sa naissance, tiré du sommeil, je me rappelai qu'en dormant j'étais plongé dans un rêve particulier. C'est bien un rêve particulier lorsque la réalité suit ce que l'on a rêvé. Donc dans mon rêve, j'eus la vision que j'avais trouvé un petit coffret carré plein de l'or le plus pur. Cela remplit mon cœur d'une grande joie ».

<sup>25</sup> Livre de raison de la famille Reneurel, des environs de Valence, 1591-1624. AD Drôme, E2108. TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.), *Livre de raison de la famille de Fontainemarie*, Agen, Impr. veuve Lamy, p. 165.

La « grande joie » exprimée ici entre les lignes, ou de manière explicite par Laurent Macte tout à l'heure, est à la mesure de l'angoisse vécue durant les mois qui ont précédé l'heureux événement, celui-ci n'étant pas considéré comme tel à l'époque moderne, mais bien plutôt comme une maladie dont il faut redouter les méfaits. Et le songe relaté, la découverte d'un « petit coffret carré plein de l'or le plus pur », rend l'émotion intacte d'un jeune père si heureux d'avoir un premier fils et sans doute aussi soulagé par l'état de santé de sa femme. Ce grand bonheur de la paternité est rarement inscrit au livre, l'angoisse de l'instant fatidique étant plus présente à ce moment clé de l'existence du couple. Laurent Macte est donc un témoin exceptionnel, avec quelques autres scripteurs aussi enthousiastes, tel Jean-Etienne-Marie de Portalis, avocat à la cour de Parlement de Provence, qui fête bruyamment la naissance de sa fille en compagnie de ses amis et collègues consuls :

« Le 21 octobre 1780, ma femme a accouché, vers les cinq heures du matin, d'une fille. J'ai été personnellement en instruire mes trois collègues [consuls], qui sont venus vers les onze heures de la même matinée, avec les officiers de la ville, faire compliment à l'accouchée. Ils étaient sans chaperon [...] Nous nous sommes rendus à l'Hôtel de ville. Nous en sommes sortis en chaperon, pour venir chez l'accouchée, précédés des gardes de police, des trompettes de la ville, des fourriers de la province, des tambours, des violons et suivis des officiers de la ville. Nous avons trouvé chez l'accouchée la marraine qui s'y était rendue. Nous avons été tous ensemble à la paroisse de la Magdeleine, où le baptême s'est célébré. Pendant la célébration, on a tiré vingt-cinq boîtes. La musique de l'église de St-Sauveur, qui avait été appelée, a chanté un Te Deum. On a nommé ma fille Emilie-Sestia<sup>26</sup>. »

Les hommes s'expriment donc souvent très longuement à propos de la naissance de leurs enfants, moment difficile à surmonter tant il est dangereux, mais disent aussi leur chagrin et leur douleur durant d'autres circonstances tout aussi difficiles, au décès de leur mère, comme à celui de leur épouse bien aimée, usant souvent du même vocabulaire pour décrire les vertus de l'une et de l'autre, bonne mère et tout aussi bonne ménagère. La mort de l'enfant est également un événement propice à l'épanchement<sup>27</sup>, même si la retenue est de règle et si tous les pères n'expriment pas leurs sentiments comme le président Chorllon qui pleure la mort de sa fille Catherine durant de longues et douloureuses pages de ses mémoires<sup>28</sup>. Au quotidien, l'écriture des hommes est aussi celle de la comptabilité des petits maux de l'existence, des

<sup>26</sup> Les enfants des consuls d'Aix portent entre autres prénoms celui du fondateur de la cité, Sextius Calvinus. Cette coutume s'est maintenue jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, au moins pour les enfants de maire de la ville. Livre de raison de Jean-Etienne-Marie de Portalis, avocat à la cour de Parlement de Provence. TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.), *Deux livres de raison de l'Agenais, op. cit.*, p. 190.

<sup>27</sup> ROBIN (I.), « L'enfant malade dans les écrits du for privé au XVIII<sup>e</sup> siècle », *HES*, n°4, 2003, p. 469-487.

<sup>28</sup> CASSAN (M.) et LANDOU (N.) éd., *Écrits de J.-B. A. Chorllon, président au présidial de la Haute-Marche au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 2002.

maux de dents aux crises de goutte, d'une plume circulaire, parfois compulsive, obsessionnelle, voire complaisante et, il faut bien l'avouer - mais il n'est pas question d'aborder ce sujet ici - le plus souvent assez egocentrée ! Qu'en est-il des femmes ?

### *Les maux pour le dire, du point de vue des femmes*

Si l'accouchement est l'un des moments clés choisi par les hommes pour s'épancher, comme nous venons de le voir à l'instant, les femmes semblent être muettes sur un sujet qui les concerne pourtant directement. Yvonne Knibiehler et Catherine Fouquet l'ont noté dans leur introduction à l'histoire des mères : « Les femmes, les mères se taisent [...] L'accouchement, pas plus que l'allaitement ne fait l'objet d'aucune relation sincère et profonde jusqu'à une époque toute récente<sup>29</sup> ». Sans doute faudra-t-il nuancer cette hypothèse du silence des femmes, grâce aux travaux récents de Nahema Hanafi et Emmanuelle Berthiaud qui révèlent de passionnants témoignages féminins, tel celui de la marquise de Livry écrivant à son amie toulousaine la présidente Du Bourg, le 2 juin 1780 :

« Je vous fait mon compliment [...] sur les heureuses couches de Madame votre fille je comprends aisément combien votre cœur a souffert de l'entendre crier pendant vingt heures mais comme vous dites très bien c'est un spectacle douloureux que vous aurez encore vraisemblablement dans un an il faut qu'elle vous donne un petit fils après quoy il est à désirer qu'elle se repose il n'y a rien de si dangereux pour les femmes que de devenir grosse peu de tems après être accouchée souvent elles ont encore du lait qui mêlé avec le nouveau est un véritable poison. Je me doute que vous présidez au traitement de l'accouchée et que vous ne la laissez mourir ni de faim ni de chaud<sup>30</sup> ».

Du côté féminin, l'expression de la douleur est certes plus rare que chez les hommes, tout d'abord parce que les écrits le sont eux-mêmes, moins nombreux, moins longs, plus fragmentaires. La parole est ténue, éphémère, elle doit être efficace. Pour certaines des auteures, la douleur n'appartient pas au domaine de l'écrit, elle n'a pas voix au chapitre. Agnès Caudron est de celles-là : elle administre son domaine quercynois de main de maîtr(ess)e, dirige ses métayers, maintient ses propriétés en ordre, tient le même ordre pour sa bibliothèque à laquelle elle consacre quelques soirées, mais ne dit rien de ses sentiments

<sup>29</sup> KNIBIEHLER (Y.) et FOUQUET (C.), *L'Histoire des mères du Moyen Age à nos jours*, Paris, Montalba, 1980, p. 6. LAGET (M.), *Naissances. L'accouchement avant l'âge de la clinique*, Paris, Seuil, 1982.

<sup>30</sup> Correspondance de Mme Du Bourg et Mme de Livry, Arch. mun. de Toulouse, 5S457, 2 juin 1780. Je remercie Nahema Hanafi de m'avoir signalé ce document. DOUSSET (C.), « De la gazette à l'intime : les lettres de Mme de Livry à la présidente Du Bourg (1763-1792) », dans MOUYSSSET (S.), BARDET (J.-P.) et RUGGIU (F.-J.), *Car c'est moy que je peins, Ecriture de soi, individu et liens sociaux*, Toulouse, Méridiennes, 2010, p. 163-173.

profonds, de ce qui la touche ou concerne les siens<sup>31</sup>. De même, l'agenaise Mme Boucharel, qui avoue brutalement la mort de son époux au début de son livre, ne se plaint jamais par la suite<sup>32</sup>. Mme de Boyer, aristocrate et amie de l'archevêque d'Albi, le futur cardinal de Bernis, ne dit rien, elle non plus, de ses maux quotidiens : on sait juste qu'elle règle une note de douze livres à son médecin au mois de mai 1788, pour des soins dispensés à sa belle-mère, et qu'au 13 juin de la même année, elle a « payé à M. Gubert, chirurgien de la maison, pour son abonnement, 30 livres<sup>33</sup> ».

Quand le chagrin déborde, le devoir de discrétion de ces femmes devenues soudainement chef de famille prend le dessus, à moins que douleur, abattement et sentiment d'impuissance ne puissent être tués. Jeanne Le Duc avoue son désespoir et sa grande solitude à la mort de son mari, président du grenier à sel de Chalons en Champagne, en 1661 : « Je suis demeurée veuve avec cinq enfants sans aucun secours humain, dans le plus pitoyable état où puisse être réduite en un moment, une femme qui avait été trente ans fort heureuse<sup>34</sup> ».

La douleur de la perte de l'être cher, en miroir d'un discours masculin déjà observé, est bien souvent le premier sujet abordé par la veuve lorsqu'elle fait sienne pour la première fois la plume de son cher défunt. Ensuite, elle se tait et tient les comptes, comme si de rien n'était. Voici Madeleine de Voguë, qui laisse aller son chagrin après la mort d'Alexandre-Pierre-Henri de Rochemore et ne nous épargne aucun détail sur le mal qui l'a emporté :

Le 22 juin 1770, j'ay eu le malheur de perdre mon mary âgé de 42 ans par une fièvre bilieuse et un embarras dans les boyaux, sy grand que nul remède n'a pu passer et que j'ay eu le chagrin de le voir périr de cette fatale maladie [...]; ce cher époux, dont la perte sera l'objet de ma douleur et de mes larmes le reste de mes jours, possédoit toutes les qualités de l'esprit et de cœur, sa douceur, sa complaisance, sa confiance en moy, la tendresse la plus vive que nous avons l'un pour l'autre, l'agrément de sa conversation, tout concourrait au parfait bonheur don je n'ay malheureusement jouy que six ans, cinq mois, et quelque jours...<sup>35</sup>

Le chagrin inconsolable, la douleur irrépressible, tout ceci a une fin et les comptes reprennent le dessus, anéantissent la peine sous le monceau de choses à faire, comme l'a si bien souligné Jeanne Le Duc à la mort de son époux. Mieux, ces femmes devenues chefs de famille font face, elles résistent aux malheurs des temps qui les assaillent de manière souvent

---

<sup>31</sup> Livre de raison d'Agnès Caudron (1797-1845), manuscrit inédit, Archives dép. du Lot, 28 J 1/3.

<sup>32</sup> Livre de raison de Dame Boucharel (1682-1687) : « Le bon Dieu m'a visité et m'a retiré Monsieur Boucharel et a esté enterré derrière le pigeonier le 15 avril ». TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.), *Deux livres de raison de l'Agenais*, op. cit., p. 73.

<sup>33</sup> Registre de dépenses de la maison de Mme Boyer, AD Tarn, E 144, 1779-1789, 81 f.

<sup>34</sup> RIBBE (Ch. de), *Une grande dame dans son ménage au temps de Louis XIV*, Paris, librairie V. Palmé, p. 259.

<sup>35</sup> Livre de raison d'Alexandre-Pierre-Henri de Rochemore poursuivi par sa femme Marie-Madeleine de Voguë, 1759-1784. Archives Nat., 83 AP5, dr 18-2, 22 juin 1770.

inattendue : dame Boucharel règle les dettes de son mari défunt, est volée par ses domestiques, escroquée par son beau-frère qui profite de sa situation de femme seule et sans expérience. Malgré tout, elle achète une vache, quatre cents tuiles, huit barriques, paie ses rentes et les nombreuses visites du médecin pour Monsieur Boucharel. Dans le même temps, elle vend son vin, quinze sacs de seigle, deux de mixture – seigle et froment – la peau d’une vache de labourage qui « nous est morte », passe contrat avec son métayer, loue un chambre pour dix livres l’an... Et le livre s’achève sur la naissance de son petit-fils Pierre : « que Dieu le bénisse et le réserve au nombre des siens<sup>36</sup> » ; peu à peu, la vie redevient un long fleuve tranquille.

Patience et résignation, telle est la leçon de ces inscriptions domestiques. Ténacité aussi, comme on le voit sur les feuilles noircies par Jeanne-Louise d’Ossun qui, dès la mort de son mari, Louis-Joseph de Roger de Cahuzac, seigneur d’Herminis et marquis de Caux, se jette à corps perdu dans le gouvernement de sa maisonnée, notant les moindres dépenses et recettes, faisant compte de tout, noyant sa solitude dans des pages gorgées d’additions, et ce durant quatre ans, pour sa fille bien aimée : « Compte de la dépance que j’ay faite pour ma fille de Caux de puis le 14 avril 1762 jour de la mort de son père jusques au jour de son mariage le 12 février 1766<sup>37</sup> ».

Patience, résignation, ténacité... Ces femmes ont pourtant leurs faiblesses, qu’elles confessent volontiers afin de mieux les surmonter. Mme de Rochefort cède un temps à la mélancolie, alors que son mari est de retour et a repris les rênes qu’il lui avait confiés durant sa longue absence. Dessaisie de ses responsabilités, elle souffre de n’avoir plus rien à penser désormais et peut-être aussi du mauvais état de ses affaires :

« Le 30 may 1690, à Lascours. Depuis le dix de novembre jusques au premier de février, j’ay été si fort accablée de mélancolie, par le mauvais estat où je voyois mes affaires, que je ne mangeois ny ne dormois ; j’avoys fort maigri, et j’étois assurément dans le cas de tout craindre... La mélancolie n’est bonne ny pour le corps, ny pour l’âme. Après février, elle m’avoit laissé une telle indolence que je ne me souciois de rien que par raison ; car je n’aurois rien fait sans cela. Présentement, cela m’a un peu passé, et je commence à revenir à moy. Je ne me pressois pas beaucoup, parce que Sicard fait des mémoires sur toutes les affaires ; ainsi, je m’en fiois à luy. Mais aujourd’huy je me remets à travailler<sup>38</sup>. »

Confrontées aux difficultés de la vie, problèmes financiers, mélancolie ou maladie, ces scriptrices ont cependant une envie croissante, très visible dans les échanges épistolaires à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, de montrer qu’elles font aussi bien que les hommes et exercent de

<sup>36</sup> Livre de raison de Dame Boucharel, *op. cit.*, p. 76.

<sup>37</sup> Livre de raison de Jeanne-Louise d’Ossun, Archives dép. de l’Aude, 2<sup>E</sup> 64, XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>38</sup> RIBBE (Ch. de), *Une grande dame*, *op. cit.*, p. 390.

réelles responsabilités au sein de la famille, notamment en matière de soins<sup>39</sup>. Une certaine fierté les encourage à venir à bout de tout, même des longues maladies : la baronne d'Oberkirch insiste sur ce point dans ses mémoires, lorsqu'elle contracte la petite vérole<sup>40</sup>. Au fil du temps, les femmes s'imposent comme actrices essentielles en ce domaine. Nahema Hanafi a brillamment décrypté les formes d'autonomie féminines dans le domaine de la santé au siècle des Lumières et montré la forte implication des femmes de la bonne société française et suisse dans le soin de soi et d'autrui<sup>41</sup>. Face à la maladie, l'horizon d'agentivité de ces « figures de soin », tel qu'il apparaît lisiblement dans les écrits du for privé, dépasse largement la simple automédication ou les questions féminines, telles « les époques des dames », la grossesse<sup>42</sup> ou l'accouchement. Les femmes s'intéressent non seulement à leurs petits maux du quotidien et à ceux de leurs proches, mais aussi à des pathologies plus graves<sup>43</sup> pour lesquelles elles se placent volontiers au cœur de la médiation entre patient et médecin<sup>44</sup>. Pour ce faire, grâce notamment à quelques lectures choisies, elles souhaitent acquérir les compétences et le vocabulaire indispensables à un dialogue constructif avec les praticiens. C'est ainsi, par exemple, que la vaudoise Louise Polier de Corcelles avoue à son amie Catherine Charrière s'être plongée avec profit dans la lecture de *l'Avis au peuple sur sa santé* du célèbre docteur Tissot :

« Louison tout à coup un soir [...] prend une convulsion, un frisson, un point, une grosse fièvre comme si on l'a lui avoit jetée, tout de suite crache le sang. C'est ainsi que marchent à grands pas les pleurésies que je n'avois point l'honneur de connoître, mais que je sais à présent sur le bout du doigt. Avoir un médecin au milieu de la nuit à Juray, jugés ? Je me jette dans l'Avis au peuple, il faut saigner, courrés chercher un chirurgien, en l'attendant toutes tisanes et remèdes possibles mis en œuvres. J'ay tout observé et si bien servi ma pauvre malade qu'elle est grâce au ciel échappée<sup>45</sup> ».

<sup>39</sup> Deux belles thèses ont récemment fait le point sur ces questions : celle d'Emmanuelle Berthiaud et celle de Nahema Hanafi. BERTHIAUD (E.), *Attendre un enfant : vécu et représentations de la grossesse aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles en France*, sous la direction de Scarlett Beauvalet, Université de Picardie - Jules Verne, décembre 2011. HANAFI (N.), *Le frisson et le baume. Souffrantes et soignantes au siècle des Lumières (France, Suisse)*, Thèse en co-tutelle internationale sous la direction de Vincent Barras (Lausanne) et Sylvie Mouysset (Toulouse), Toulouse, novembre 2012.

<sup>40</sup> Mémoires de la baronne d'Oberkirch sur la cour de Louis XVI<sup>e</sup> siècle et la société française avant 1789, Paris, Mercure de France, coll. « Le temps retrouvé », 2000 [1970], p. 172.

<sup>41</sup> HANAFI (N.), *Le frisson et le baume*, op. cit.

<sup>42</sup> BERTHIAUD (E.), « Le vécu de la grossesse aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles en France », revue Histoire, Médecine et Santé, Méridiennes, n°2, 2012, p. 93-108.

<sup>43</sup> HANAFI (N.), « Le cancer à travers les consultations épistolaires envoyées au docteur Tissot (1728-1797) », dans FOUCAULT (D.) dir., *Histoire du cancer, 1750-1950*, Toulouse, Editions Privat, 2012, p. 95-122.

<sup>44</sup> HANAFI (N.), « Des plumes singulières. Les écritures féminines du corps souffrant au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Clio, Histoire, Femmes et Sociétés*, 2012, n°35, p. 45-66. De la même, « Les femmes lettrées au siècle des Lumières face à leurs soigneurs. Des rapports de pouvoirs, de savoirs et de genre dans la relation thérapeutique », *Bulletin du Centre d'étude d'histoire de la médecine*, juillet 2010, n°73, p. 21-46.

<sup>45</sup> Lettre de Louise Polier de Corcelles à Catherine Charrière, 9 novembre 1777. Arch. cantonales vaudoises, fonds P. Charrière de Sévery, B104/5654. HANAFI (N.), *Le frisson et le baume*, op. cit., p. 179.

Quant à Madame Courtavel de Pez  d'Argouges, elle n'h siste pas    valuer et comparer les prescriptions des m decins : « Je trouve les faits de l'expos  de Monsieur Jurine plus justes que ceux de Monsieur Buttini dans ce qui concerne la constipation de ma fille<sup>46</sup> ».

Les  lites f minines du si cle des Lumi res mettent donc tout en  uvre pour se constituer un savoir m dical composite, fruit de lectures savantes mais aussi d' l ments plus empiriques, dont leur correspondance familiale ou amicale se fait amplement l' cho. Les r cents travaux pr cit s montrent tout l'int r t d'une lecture fine des  crits du for priv  pour  clairer le point de vue des patients, leur appr hension et leur perception du corps en g n ral et de la maladie en particulier. Cette histoire de la m decine « from below », initi e notamment par Andrew Wear et Roy Porter, renouvelle l'histoire des pratiques de sant  en permettant de « saisir les gestes du quotidien, les mani res de dire et les perceptions individuelles<sup>47</sup> ».

L'occasion de dire sa souffrance ou celle d'autrui est moins souvent offerte aux femmes qu'aux hommes, c'est l  une  vidence. Celles-ci se mettent    crire le plus couramment lorsqu'elles se retrouvent seules, pour un temps dont elles ne peuvent exactement conna tre la dur e au moment o  elles prennent la plume. « La solitude est une relation », comme l'a si bien dit Michelle Perrot, « au temps, aux lieux, aux autres et   soi-m me<sup>48</sup> ».   partir du second XVIII<sup>e</sup> si cle cependant, la plume se d lie, notamment dans les correspondances  chang es par les femmes de la bonne soci t  europ enne.

Reste   tenter de conna tre les raisons de cette prise de plume, pr coce et t nue ou tardive et plus bavarde. Nous avons donc gard  pour la fin la question la plus difficile   r soudre, aporie parmi tant d'autres quand on s'int resse aux  crits ordinaires f minins.

## **L' criture comme moyen, le soin et l'affection comme fins**

Pourquoi  crire ? Pourquoi passer outre la p nible contrainte du crissement d'une plume indocile sur la feuille blanche ? Panique de la feuille blanche, on peut l'imaginer, lorsque les

---

<sup>46</sup> Consultation  pistolaire pour Mme de Talmond, f vrier 1792, BCU, fonds Tissot. HANAFI (N.), *op. cit.*, p. 599.

<sup>47</sup> HANAFI (N.), *Le frisson et le baume*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>48</sup> PERROT (M.), postface   l'ouvrage de Christiane Klapisch-Zuber et Arlette Farge, *Madame ou Mademoiselle ?*, Paris, Montalba, 1984, p. 298.

feuillet précédents ont été fort bien tenus par un époux qui maîtrisait si bien une technique qui lui était familière, dans son travail de tous les jours comme dans ses relations avec ses semblables. Avoir le sentiment de ne pas être à sa place, braver tout cela d'un trait de plume, devenir écrivaine, un mot qui n'existe même pas, c'est dire à quel point la place est usurpée.

Nous prendrons ici deux exemples précis, celui de la catalane Sança Ximenis<sup>49</sup> qui a vécu au temps de Christophe Colomb, et celui de Louise de Savoie<sup>50</sup>, mère de François I<sup>er</sup>. Toutes deux ont laissé à la postérité quelques bribes de leurs « vies minuscules ».

### *Ecrire pour laisser trace et garder mémoire*

Garder trace, les hommes ont conscience de cette impérative précaution et écrivent là-dessus de temps à autre, notamment au moment de leur prise d'écriture. La notation des manifestations de la maladie, dans ses moindres détails de calendrier, de développements pathologiques et de soins apportés pour enrayer ses méfaits, est une manière de garder mémoire afin de mieux lui faire face à l'avenir. C'est ainsi que Salomon de Laffite note dans son registre domestique à propos de sa fille :

« Dans le mois de juillet 1727 ma fille Marguerite Jeane a eu la Petite verolle ches sa nourrice estant encore à la mamelle dont elle à esté toute couverte c'est pour servir de memoire au cas Dieu luy fasse la grace de vivre et qu'il ne parut pas qu'elle l'eust eüe<sup>51</sup>. »

Si les hommes tiennent volontiers, dans leur livre de raison, le répertoire précis des formules qui sauvegardent le corps de toutes sortes de maladie, de la goutte, des fièvres tierces et quartes, des cors, maux de dents et autres coliques, ce sont souvent les femmes qui soignent, administrent potions et lavements<sup>52</sup>. Lorsqu'elles prennent possession du livre de famille, pour un temps généralement compté, elles n'éprouvent pas le besoin d'y noter ces

<sup>49</sup> ANDREU (J.), CANELA (J.), SERRA (M.-A.), *El llibre de comptes com a font per a l'estudi d'un casal noble de mitjan segle XV*, Barcelona, Fundacio Noguera, 1992. D'autres livres ont été tenus par cette femme de la noblesse catalane et sont encore inédits, conservés à la Fundacio Noguera de Barcelone. Teresa Vinyoles Vidal a donné une très intéressante étude sur Sança Ximenis dans un ouvrage collectif récent : VIDAL (T. V.), « La cotidianidad escrita por una mujer del siglo XV<sup>e</sup> siècle », in GONZALEZ DE LA PENA (M. del Val), *Mujer y cultura escrita, del mito al siglo XXI*, Gijon, Ediciones TREA, 2005, p. 117-130.

<sup>50</sup> Louise de Savoie, *Journal de la mère de François I<sup>er</sup>*, *op. cit.* Sur Louise, on lira avec profit les études suivantes : PARDANAUD (C.), « L'histoire dans le mystérieux 'Journal' de Louise de Savoie », in STEINBERG (S.) et ARNOULD (J.-Cl.) dir., *Les femmes et l'écriture de l'histoire, 1400-1800*, Rouen, Pub. des Univ. de Rouen et du Havre, p. 41-56. VIENNOT (E.), « Comment contrecarrer la loi salique ? Trois commanditaires de livres d'histoire au XVI<sup>e</sup> siècle : Anne de France, Louise de Savoie et Catherine de Médicis », *ibidem*, p. 73-88. Je remercie vivement Martine Lapiéd de m'avoir signalé ces références.

<sup>51</sup> Livre de raison des Lafitte, près de Pamiers, 1634-XVIII<sup>e</sup> siècle, coll. privée. Je ne remercierai jamais assez l'ami François, qui a rejoint aujourd'hui la terre de ses ancêtres, de m'avoir procuré le bonheur de lire son beau livre de famille.

<sup>52</sup> HANAFI (N.), *Le frisson et le baume*, *op. cit.*

recettes et remèdes, car leur transmission est orale et se passe donc de toute mise en mémoire sur un support pérenne.

Fort heureusement, il existe quelques exceptions à cette « originalité » féminine. Parmi elles figure Sança Ximenis de Foix y de Cabrera, membre de la noblesse catalane, mariée à l'âge de neuf ans et jeune veuve d'Archibal de Foix dès 1417, lorsqu'elle atteint sa vingtième année. Sança raconte sa « vie minuscule » dans plusieurs livres mémoriaux successifs. Son « Primer llibre memorial », commencé vers 1440 est tenu pendant quatre ans : elle a alors 43 ans et il lui en reste presque autant à vivre. Elle nous apprend qu'elle a deux filles, toutes deux résident en Béarn et l'une d'elles a vécu, comme sa mère, l'expérience d'un veuvage précoce. Sança vit seule mais correspond souvent avec ses filles et leur envoie régulièrement des cadeaux. Elle rédige ses comptes en catalan, d'une plume peu assurée, comme la plupart des femmes, même notables, de son temps. Grâce à son livre de comptes, on sait qu'elle jouit d'une parfaite autonomie, voyage beaucoup, visite souvent ses domaines. Elle choisit un train de vie relativement sobre eu égard à son statut, note minutieusement ses dépenses de bouche, fait ses achats au marché en complément des fruits, légumes et volailles qu'elle reçoit des mains de ses paysans. On sait aussi qu'elle respecte scrupuleusement les interdits alimentaires des temps de pénitence. On connaît relativement bien sa garde-robe, mais également les tissus précieux qu'elle travaille et agence elle-même pour l'ornement de sa paroisse.

Son univers quotidien est très féminin, composé de ses filles, sœur et nièces, ainsi que des femmes de qualité qu'elle reçoit chez elle et avec lesquelles elle participe à l'embellissement de son église. Parmi les thèmes qui reviennent le plus souvent sous sa plume, et qui témoignent d'un vif intérêt de sa part et de celui de son entourage, figurent la cuisine et la santé. Les recettes « d'aubergines au vinaigre pour les conserver jusqu'en Carême », ou de douceurs préparées en prévision des rigueurs de l'hiver – les délicieux « turrans » au miel des fêtes de Noël – voisinent avec les eaux distillées pour des préparations culinaires, cosmétiques ou médicinales<sup>53</sup>. Sança note prières, formules ou amulettes plus ou moins magiques qui guériront sa famille du mal des yeux, de dents ou de ventre, et ce rapidement, grâce à quelques herbes et gestes rituels, mais surtout grâce à l'aide de Dieu. Le latin « magico-religieux » qu'elle utilise pour ses oraisons nous incite à penser qu'elle fait de son livre le lieu d'inscription privilégié d'une culture orale dont elle maîtrise parfaitement les codes et secrets. Ces textes sont d'ailleurs accompagnés des gestes à accomplir au moment où ils seront prononcés : des croix sont insérées entre les lignes afin d'indiquer au lecteur qu'il doit

---

<sup>53</sup> VIDAL (T. V.), « La cotidianidad escrita », *op. cit.*, p. 124.

apposer ses mains sur le corps malade, en invoquant le Christ et tel ou tel saint, afin d'apporter la guérison au patient, et même le sauver de la redoutable peste.

Au-delà du livre de comptes, l'écrit se fait ici livre de vie : il s'agit de bien vivre, sobrement et en bonne intelligence avec les siens – quelle belle leçon de vie – afin de bien mourir, en paix avec soi-même. On sait qu'elle lit volontiers à haute voix son livre d'heures ainsi qu'un *Ars Moriendi* en sa possession. Son livre de comptes est à l'image de ses lectures, auxquelles elle ajoute sa touche originale – avec force recettes et même une chanson d'amour –, singularité issue d'un monde de l'oral dont elle a le secret.

L'écriture de Sança nous donne la clé de sa leçon de vie : le soin et l'affection sont une fin à laquelle toute bonne chrétienne doit aspirer au fil de son existence ; ils forment les fondements de son identité sociale et, partant, construisent une singulière conscience de soi résolument ouverte à l'autre et au monde.

### *Le soin et l'affection comme fins*

On pourrait analyser ici les mentions de chagrin d'avoir perdu un fils, le soin particulier donné à tel enfant malade, les silences douloureux qui crèvent le feuillet à force d'y appuyer une plume crispée au moment de la disparition de celui qui partageait sa vie... Mais tout ceci a déjà été dit. En outre, le journal de Louise de Savoie nous donne l'occasion d'aborder une relation aussi singulière qu'exemplaire du rapport au corps souffrant, le sien et celui de l'autre, si loin, si proche. Mère et fils sont face à face au cœur de ce petit livret rédigé d'une main alerte et sûre, où court le mot « amour » comme le fil rouge – sorte de cordon ombilical jamais vraiment coupé – d'une relation que l'on peut sans hésiter qualifier de fusionnelle. Dans cette « Réduction de choses à mémoire », Louise ne dit rien ou presque de son singulier destin, celui d'une femme d'Etat, duchesse d'Angoulême, d'Anjou et de Valois, femme de pouvoir s'il en est, et mère d'un grand roi<sup>54</sup>. Ses courtes notices suivent pas à pas l'ascension de son César et amour de fils, François, successeur de Louis XII au trône de France « le premier jour de janvier 1515<sup>55</sup> ». C'est donc le journal d'une mère attentive, inquiète, et on ne peut plus fière des actions d'éclat de son auguste fils. Elle fait débiter son livre en 1459, année de naissance de l'empereur Maximilien ; la notice suivante signale celle de Louis XII

<sup>54</sup> Chloé Pardanaud note que le texte de Louise « ne présente ni continuité chronologique, ni cohérence narrative, ni souci de qualité littéraire ». PARDANAUD (C.), « Le mystérieux journal... », *op. cit.*, p. 44.

<sup>55</sup> Louise de Savoie, *Journal*, *op. cit.*, p. 23.

en 1462, puis celle d'Anne, reine de France, et la sienne en 1476, même si « je ne dois parler de moi-même ». Suivent quelques naissances de pièces importantes de son échiquier, dont celle de François, bien sûr, en 1494. Louise tisse sa toile afin de présenter l'univers du futur souverain, jusqu'à son petit chien Hapeguai « qui était de bon amour et loyal à son maître<sup>56</sup> ». Une mention laconique et beaucoup moins affectueuse signale la disparition de Charles de Valois : « Le premier jour de janvier de l'an 1496, je perdis mon mari<sup>57</sup> ».

Le journal est ponctué des épreuves subies par cette mère inquiète dont le fils plein de fougue ne lui épargne aucune émotion forte :

« 1501. Le jour de la Conversion de saint Paul, 25 janvier 1501, environ deux heures après midi, mon roi, mon seigneur, mon César et mon fils, auprès d'Amboise, fut emporté au travers des champs par une haquenée que lui avait donné le maréchal de Gyé ; et fut le danger si grand, que ceux qui étaient présents l'estimèrent irréparable. Toutefois Dieu, protecteur des femmes veuves et défenseur des orphelins, prévoyant les choses futures, ne me voulut abandonner, connaissant que si cas fortuit m'eût si soudainement privé de mon amour, j'eusse été trop infortunée<sup>58</sup>. »

« Coup de pierre », chute « d'une mauvaise bûche », « branche d'arbre dedans les yeux », « accès de fièvre tierce », blessure « entre les deux premières jointes du petit doigt », François ne peut faire un pas sans être observé par cette mère abusive - le mot ne semble pas trop fort ici – qui partage jusque dans sa chair les moindres douleurs de son royal fils :

« Le cinquième jour de 1515, mon fils, venant de Chaumont à Amboise, se mit une épine en la jambe, dont il eut moult douleur, et moi aussi ; car vrai amour me contraignit de souffrir semblable peine<sup>59</sup>. »

Louise veille sur François, mais aussi sur son entourage proche, dont elle s'occupe avec autant de patience et d'abnégation : lorsque le duc d'Alençon fait une mauvaise chute de cheval et se rompt le bras, elle n'hésite pas à garder ce cher malade au lieu de se rendre avec le reste de sa famille assister à l'entrée de François dans Cognac, sa ville natale<sup>60</sup>.

Après Marignan, c'est une mère soucieuse qui court au devant du vainqueur et avoue à la fois son anxiété et son immense soulagement à son cher journal : « Et Dieu sait si moi, pauvre mère, fus bien aise de voir mon fils sain et entier, après tant de violences qu'il avait souffertes et soutenues pour servir la chose publique !<sup>61</sup> ».

Deux fois seulement, elle prend le temps de parler d'elle et de sa santé : pour une crise de colique en 1513 qui l'empêche de se rendre à Barbezieux tenir l'enfant de La Rochefoucault

---

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>59</sup> *Ibid.* p. 24.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 27.

sur les fonts baptismaux, et une autre de goutte en 1522. Elle ne manque jamais de souligner que François est à son chevet : « et mon fils me veilla toute la nuit<sup>62</sup> ». Le journal s'interrompt brutalement en 1522 et Louise n'a pas le temps d'évoquer le déclin de sa santé ni la présence attentive de son fils à son dernier souffle.

Ces deux témoignages féminins, assez éloignés dans l'espace mais relativement proches dans le temps, livrent deux expériences, toutes deux volontairement orientées vers le monde extérieur : Sança et ses deux filles dont elle s'occupe et qu'elle comble de cadeaux, Louise et son fils qu'elle couve à l'en étouffer (et y serait sans doute parvenue s'il n'avait eu la stature d'un grand roi). Dans le livre de Louise, point de recette de grand-mère ou de bonne femme, même si elle émaille son propos d'autres formes de recettes, politiques celles-là, qu'elle distille à son prince pour lui apprendre insensiblement son métier de roi.

« Notre corps nous limite, dans l'espace comme dans le temps. Reconnaître que nous sommes des corps, c'est déchoir. Que la tentation est forte de nier notre corporalité, de prétendre être de purs esprits<sup>63</sup> ». Le propos introductif d'Emmanuel Dockès et Gilles Lhuilier à l'ouvrage collectif sur « le corps et ses représentations » est à inverser complètement ici, me semble-t-il, au moins pour ce qui nous concerne. Le corps décrit par les auteurs de livres et journaux de famille à l'époque moderne ne souffre pas de limites ; le leur, sans aucun doute, mais encore moins celui d'autrui. Dire les maux du corps permet d'ouvrir la porte à l'émotion, de transgresser certaines normes qui commandent au contraire le silence, ou tout au moins la plus profonde réserve. Le corps de soi et le corps de l'autre sont autant de supports appréhendés pour délier les mots, ceux que l'on ne prononce jamais quand tout va bien, les mots de l'affection, du soin apporté à l'autre, du désir de lui dire, trop tard parfois, qu'on l'aime et qu'on tient à lui.

Sança Ximenes et Louise de Savoie ne songent qu'à une chose en évoquant le corps des êtres aimés, les préserver de tous les maux imaginables, les garder vivants près de soi,

---

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>63</sup> DOCKES (E.) et LHUILIER (G.) dir., *Le corps et ses représentations*, Paris, Litec, 2001, introduction.

sauvegarder le présent. Les hommes qui décrivent longuement le corps de l'épouse torturée par une grossesse qui finit mal, expriment leurs angoisses à l'idée de perdre l'être cher qui participe à l'harmonie de leur univers quotidien. Et les écrits de femmes du siècle des Lumières étudiés par Emmanuelle Berthiaud et Nahema Hanafi montrent la détermination de leurs auteures à aller au-delà de la compassion pour éprouver l'efficacité de leurs savoirs de santé.

Dans ce long dialogue avec les corps, celui de soi et celui de l'autre, on dirait, mais l'hypothèse reste à vérifier, que les femmes résistent mieux à l'angoisse du bouleversement ou de la disparition des corps ; de fait, elles cèdent moins facilement à la tentation d'exprimer leur propre souffrance. Elles taisent, à l'inverse des hommes, leur appréhension de la maladie et de la mort. Elles avouent le moins possible, au moins jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, leurs petits maux quotidiens : une seule crise de goutte chez Louise de Savoie, contre un chapelet litannique de crises gouteuses chez Antoine-Jean Solier<sup>64</sup>. Elles mesurent peut-être mieux l'importance des mots, rares et comptés, il est vrai, sous leur plume. Elles ont conscience que contrairement à leur corps, les mots ne disparaîtront pas, ils leur survivront. Elles ont peut-être cette dignité-là, la tentation de l'éternité, que les hommes ne soupçonnent pas.

Si elles souffrent le plus souvent en silence, leur envie de se confier au livre ou à la lettre se libère parfois au moment crucial de la découverte de la solitude, beau sujet récemment bien défriché par Scarlett Beauvalet<sup>65</sup>. Alors le corps prend voix, comme si la vie rompue permettait l'expression de ce « désir d'extimité<sup>66</sup> », cet assouplissement éphémère de la règle muette qu'elles se sont imposées, celle de ne jamais se plaindre. La piste est à poursuivre, alors même que surgissent, ici et là, de nouveaux textes féminins des temps modernes à explorer de toute urgence.

---

<sup>64</sup> MOUYSET (S.), « Les cahiers d'Antoine-Jean Solier, Rouergat du Nouveau Monde », in *Rouergue, carrefour d'histoire et de nature*, 54<sup>e</sup> Congrès de la Fédération Historique de Midi-Pyrénées, Millau, 22-23 juin 2002, Rodez-Toulouse, 2004, p. 177-186. RIVES (D.), « De Camarès à Marseille, Le lieux du négociant Antoine-Jean Solier », *Annales du Midi*, 2010, n° 270, p. 229-250.

<sup>65</sup> BEAUVALET (S.), *La solitude, XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 2008.

<sup>66</sup> TISSERON (S.), *L'intimité surexposée*, Paris, Ramsay, 2001. PERRIN (Cl.), *Corps et témoignage*, Actes du colloque de la MSH de Caen, Pôle « Identités Mémoire », 2004, PU de Caen, 2006.